



Règlement de la Course du Pinail **Dimanche 23 avril 2023**

L'Association Les Trotteurs du Pinail est l'organisateur de la course (N°affiliation W861003371). L'organisateur respecte le guide de recommandations sanitaires pour l'organisation des courses et la lutte contre la propagation du virus Covid-19 émis par la Fédération Française d'Athlétisme.

La Course du Pinail et randonnée pédestre se dérouleront le **dimanche 23 avril 2023** à **Vouneuil sur Vienne**. Les itinéraires sont en grande partie sur chemins et propriétés privées. Leur accès est autorisé uniquement le jour de la course. Chaque participant s'engage à ne pas utiliser les parcours en dehors de la course.

La participation à l'une des épreuves implique la connaissance et l'acceptation du règlement des épreuves.

La course et la randonnée pédestre se dérouleront selon les conditions sanitaires en vigueur à la date du 23 avril 2023.

INFORMATIONS GENERALES

Courses : 3 distances chronométrées **8 km - 12 km - 18 km**
Randonnée pédestre (non chronométrée) : **8 km**
Courses enfants (non chronométrées) : 300m, 700m et 1300m

Départ : **au stade de Vouneuil sur Vienne**
: **9h00 pour la distance de 18km**
: **9h15 pour les distances 8 et 12 km** (départ des randonneurs à l'arrière des coureurs)
: **11h15 course enfants 300m, 700m, 1300m**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Courses chronométrées :

L'épreuve de 18 km est ouverte aux licenciés ou non à partir de 18 ans, nés en 2005 et avant.
L'épreuve de 8 et de 12 km est ouverte aux licenciés ou non à partir de 16 ans nés en 2007 et avant.

Les Catégories d'âge 2023

(valable jusqu'au 31 août 2023, ces catégories changeront le 1er septembre 2023)

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	VE	1988 et avant
Seniors	SE	1989 à 2000
Espoirs	ES	2001 à 2003
Juniors	JU	2004 et 2005
Cadets	CA	2006 et 2007
Minimes	MI	2008 et 2009
Benjamins	BE	2010 et 2011
Poussins	PO	2012 et 2013
École d'Athlétisme	EA	2014 à 2016
Baby Athlé	BB	2017 et après

Détails des catégories Masters

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters H et F	M0	1988 - 1984
	M1	1983 - 1979
	M2	1978 - 1974
	M3	1973 - 1969
	M4	1968 - 1964
	M5	1963 - 1959
	M6	1958 - 1954
	M7	1953 - 1949
	M8	1948 - 1944
	M9	1943 - 1939
	M10	1938 et avant

CATEGORIES	TRANCHES D'AGES	DISTANCES MAXIMALES
Masters, seniors, espoirs	20 ans et plus	Illimité
Juniors – U20	18-19 ans	25 km
Cadets - U18	16-17 ans	15 km
Minimes - U16	14-15 ans	4,5 km
Benjamins - U14	12-13 ans	3 km
Poussins - U12	10-11 ans	c.f. tableau des cross-countries ci-après

Conformément à l'article 231-2-1 du Code du Sport, la participation à la Course du Pinail est soumise à la présentation obligatoire :

- soit d'une Licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' j'aime courir », délivrée par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Attention, les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées).
- soit d'une licence sportive en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes :

Fédération des clubs de la défense (FCD),

Fédération française du sport adapté (FFSA),
Fédération française handisport (FFH),
Fédération sportive de la police nationale (FSPN),
Fédération sportive des ASPTT,
Fédération sportive et culturelle de France (FSCF),
Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT),
Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP);

- soit d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition, ou de l'Athlétisme en compétition, ou de la Course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Courses enfants : pas de certificat médical. Un bulletin d'inscription sera à compléter sur place.

Randonnée pédestre : pas de certificat médical. Un bulletin d'inscription sera à compléter sur place.

INSCRIPTIONS

Tarifs : 1 € par participant sera reversé à La Ligue contre le cancer - Comité de la Vienne

- 8 km 6€ / 12 km 7€ / 18 km 8€

Inscriptions par internet sur runchrono.fr jusqu'au vendredi 21 avril à 20h00.

Inscriptions sur place samedi 22 avril de 14h30 à 17h à l'Espace Couleurs à Vouneuil sur Vienne.

Inscriptions dimanche 23 avril de 7h30 à 9h00 au stade de Vouneuil sur Vienne (majoration de 2€ pour les courses chronométrées).

Aucun remboursement ne pourra avoir lieu après validation de l'inscription sur la plateforme runchrono86.

- randonnée 4€

Inscriptions dimanche 23 avril de 8h00 à 9h00 au stade de Vouneuil sur Vienne.

- courses enfants : gratuit

Inscriptions dimanche 23 avril de 8h00 à 11h00 au stade de Vouneuil sur Vienne.

Dossards courses : Limités à 400 coureurs sur les 3 courses chronométrées.

Retrait des dossards samedi 22 avril à l'Espace Couleurs (Place de la Libération - Vouneuil sur Vienne) de 14h30 à 17h30 et dimanche 23 avril au stade de Vouneuil sur Vienne de 7h30 à 8h45 (prévoir des épingles).

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'acquisition d'un dossard en infraction équivaut à disqualification. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

RAVITAILLEMENT

Parcours du 8 km : ravitaillement eau uniquement à 5km (également pour les randonneurs)

Parcours du 12 km : ravitaillement eau uniquement à 5km

Parcours du 18 km : en semi-autonomie, ravitaillement eau uniquement à 5km et eau/solide à 15km

A l'arrivée, un ravitaillement sera proposé aux participants de chaque course et aux randonneurs.

Des points d'eau supplémentaires pourront être ajoutés en fonction des conditions météorologiques.

Afin de limiter l'impact écologique, chaque participant est invité à apporter son propre contenant (écocup).

Des containers seront installés à chaque ravitaillement afin d'y déposer les déchets.

SECURITE

La sécurité sera assurée par des signaleurs placés tout au long du parcours et aux lieux à risques. L'épreuve est interdite, hors ceux de l'organisation ou acceptés par celle-ci, à tous engins à roue(s) et aux animaux.

Il est demandé aux participants de respecter le code de la route.

L'assistance médicale sera assurée par un médecin et une équipe de secouristes.

En cas de force majeure, d'intempérie, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des participants, l'organisation se réserve le droit, même pendant la course, de modifier les circuits ou d'annuler la manifestation sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement. Aucune indemnité ne sera versée à ce titre.

SANCTIONS

Tout participant surpris à ne pas suivre le balisage ne sera pas classé. Tout participant surpris lors de l'épreuve à jeter des papiers ou autre détritrus, faisant preuve d'anti-sportivité ou manquant de respect aux bénévoles sera disqualifié.

Le changement de parcours en cours d'épreuve est interdit et annule automatiquement tout classement du concurrent dans les épreuves de la manifestation.

ASSURANCE

Les organisateurs ont souscrit une assurance auprès de la MAIF Assurances. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

DROIT A L'IMAGE

Chaque participant s'engage à donner son accord pour être photographié(e) ou filmé(e) lors d'un reportage photo et/ou vidéo effectué pour l'association Les Trotteurs du Pinail, et autorise l'utilisation et la diffusion de ces photographies ou vidéos pour l'ensemble des publications de l'association Les Trotteurs du Pinail pour une durée indéterminée.

RECOMPENSES

Les résultats seront disponibles à la fin de la course sur runchrono.fr

Récompenses : Sur chaque parcours, seront récompensés les 3 premiers au scratch et les premiers de chaque catégorie (hommes et femmes).

Remise des récompenses au stade de Vouneuil sur Vienne à l'issue des courses.

AUTRE

Vestiaires : douches : stade de Vouneuil sur Vienne

Parking : rue Georges Brassens, Place de la Libération

L'organisateur se réserve le droit de modifier ce règlement à tout moment et d'en informer qui de droit.